



LES TRANSPORTS

Le transport varie suivant les formules, les lieux et les dates de départ. Nous sommes en mesure de faire voyager votre enfant au départ des principales villes de France métropolitaine.

L'AUTOCAR POUR LES VOYAGES EN GROUPE

Le transport varie suivant les formules, les lieux et les dates de départ. Nous sommes en mesure de faire voyager votre enfant au départ des principales villes de France métropolitaine.

L'AUTOCAR POUR LES VOYAGES EN GROUPE

Fiable et économique, il assurera les trajets d'approche et les différents déplacements sur place.

Suivant les programmes, vous pourrez choisir parmi plusieurs villes de départ proches de votre domicile. Tous les transferts en autocar prévus en brochure se font sous le contrôle de nos accompagnateurs.

VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels au travers de la société VERDIÉ Autocars met à notre disposition une flotte d'autocars récente, de standard 2** ou 3*** (norme UCAT), aux marques les plus prestigieuses, conçue pour des voyages internationaux et assurant aux enfants un voyage confortable dans des conditions de sécurité maximum. En fonction du point de départ du voyage, VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels peut faire appel à d'autres transporteurs et bénéficie pour cela d'accords exclusifs de partenariat avec d'autres organismes de transport qui présentent des garanties de confort, de récence et de sécurité similaires. Nos conducteurs bénéficient de programmes de formation réguliers, leur expérience et leur professionnalisme contribuent grandement à la réussite de votre voyage.

Le transport autocar est assujéti à une législation rigoureuse. En qualité d'autocariste, nous apportons un soin particulier au choix des transporteurs partenaires, qui s'engagent à respecter ces réglementations et que nous contrôlons régulièrement en ce sens. Nous souhaitons vous apporter une prestation de qualité en accord avec la législation en vigueur. Dans cet objectif, voici les points auxquels nous attachons une importance prioritaire :

- **AUTOCARS** : ils subissent tous une visite technique assurée par le service des Mines (DRIRE). Au terme de cet examen attentif, la DRIRE remet à l'autocariste un document couramment appelé «carte violette». Ce formulaire donne, entre autres, les indications suivantes :

- autorisation de circuler pour le véhicule et mention de la date de son prochain contrôle.
- nombre de places dans l'autocar (tous les passagers doivent voyager assis).

- **TEMPS DE CONDUITE ET DE REPOS HEBDOMADAIRE DES CONDUCTEURS**

- **CEINTURES DE SECURITE** : elles font partie de l'équipement obligatoire uniquement pour les autocars construits depuis 2000. Pour les

véhicules mis en circulation avant cette date, seules les places dites « exposées » en sont équipées. Toutefois, pour répondre à un haut niveau de qualité, l'ensemble des transporteurs avec qui nous collaborons s'est engagé à nous fournir des autocars avec ceintures de sécurité. Certaines contraintes de dernière minute ou demandes très spécifiques, nous mettent parfois dans l'obligation de changer de véhicule et nous ne saurions garantir, dans ce cas, que ce dernier sera équipé de ceintures de sécurité à tous les sièges.

LE BATEAU

Pour certains séjours en Grande-Bretagne, les traversées maritimes sont utilisées et permettent aux groupes de traverser avec leur propre autocar. Nous collaborons avec des compagnies maritimes réputées pour le sérieux de leurs prestations.

LE TRAIN

Nous avons choisi le train pour certains de nos voyages en Angleterre. Des pré-acheminements peuvent également être effectués par voie ferroviaire. Ils permettent ainsi à des enfants de localités éloignées des villes de départ de rejoindre ces dernières.

Dans le cas de nos séjours individuels et non accompagnés, l'enfant effectuera le voyage seul. Il sera accueilli à la gare d'arrivée par notre correspondant local pour le conduire vers son lieu d'hébergement. VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels peut toutefois vous proposer un service individualisé d'accompagnement de votre enfant pendant ce type de voyage.

LES TRANSPORTS PUBLICS

Les participants pourront être amenés à emprunter le réseau des transports publics (bus ou métro) pour rejoindre par exemple leur lieu de cours ou de point de rendez-vous pour un départ en excursion (notamment pour les étudiants en école de langue). Il s'agit par ailleurs d'un excellent moyen de se plonger dans le mode de vie local et de s'imprégner de sa culture.

PRÉ ET POST-ACHEMINEMENTS

Pour les programmes sans transport ou pour les participants de province au cas où le voyage s'effectue au départ de Paris, nous pouvons vous proposer l'organisation du voyage de votre enfant avec, si vous le souhaitez, un accompagnement tout au long du trajet. Ces trajets peuvent être effectués en train ou en avion.



© Carlos Santa Maria

TRANSPORTS AÉRIENS

sélection et transparence
sur les compagnies aériennes

Nous faisons appel à des compagnies régulières ou charter pour organiser le transport de certains séjours. Vous économisez ainsi temps et fatigue grâce à une approche aérienne de la destination.

Pour nos voyages non accompagnés en « immersion totale » ou « one to one », le vol n'est pas inclus dans nos tarifs mais VERDIÉ Séjours

Linguistiques & Culturels peut vous proposer en supplément d'organiser le voyage de votre enfant avec une approche aérienne répondant à vos besoins. Dans ce cas, l'enfant effectuera le vol seul mais sera accueilli à l'aéroport d'arrivée par notre correspondant local pour le conduire vers son lieu d'hébergement.

Compagnie	Code IATA	Pays d'origine	Royaume-Uni	Ecosse	Irlande	Malte	Allemagne	Espagne	USA	Canada
AER Lingus	EI	Irlande			•					
Air Europa	UX-AEA	Espagne						•		
Air France	AF	France	•	•	•	•	•	•	•	•
Air Malta	KM	Malte				•				
Air Méditerranée	BIE	France			•					
Air Transat	TS	Canada								•
American	AA	Etats-Unis							•	
Axis	SV	France			•					
British Airways	BA	Royaume-Uni	•	•	•				•	•
Brussels Airlines	SN	Belgique	•	•				•	•	•
Delta Airlines	DL	Etats-Unis							•	
Europe Airpost	FAP	France			•					
Iberia	IB	Espagne						•		
Lufthansa	LH	Allemagne	•	•		•	•		•	•
Spanair	JK	Espagne						•	•	•

Conformément au décret n° 2006-315 du 17 mars 2006, VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels vous indique, lorsque les vols sont inclus, l'identité de l'ensemble des transporteurs utilisés. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous l'identité complète des compagnies proposées dans cette brochure ou pouvant être utilisée comme alternative. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les listes des compagnies autorisées ou interdites, établies par la Commission Européenne et la Direction Générale de l'Aviation Civile.

• Site de la commission européenne - lien vers la liste des Cies aériennes interdites (anglais) : http://ec.europa.eu/transport/air-ban/list_fr.htm

• Lien vers les listes des transporteurs aériens autorisés et transporteurs aériens interdits pour la desserte de la France par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Compagnies-autorisees-interdites.html>





©Supri Suharjoto

L'HÉBERGEMENT

FAMILLES D'ACCUEIL

Les familles d'accueil sont rigoureusement sélectionnées par notre correspondant local, après visite à leur domicile, selon une charte de qualité établie par VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels et signée par chaque correspondant local. Elles sont par la suite régulièrement contrôlées afin de s'assurer que les critères de qualité sont respectés : moralité, responsabilité, disponibilité, confort et hygiène du domicile.

Les familles sont diverses, l'origine ethnique ou le niveau social n'est pas un critère de sélection. Elles appartiennent à différentes catégories socio-professionnelles, elles peuvent être mono-parentales, en couple, retraitées et d'origines diverses. Nous ne pouvons garantir la présence d'enfants dans la famille d'accueil. La majorité de nos familles accueillent des jeunes de manière régulière et depuis plusieurs années. Certaines familles accueillent parfois des enfants d'autres nationalités (non-francophone). En cas de problème d'adaptation dans la famille, nos accompagnateurs et responsables locaux interviennent systématiquement, il est donc important de signaler, dès qu'elles se produisent, les difficultés éventuelles. S'il s'avère nécessaire, le changement de famille a lieu dans les 48 heures.

Les us et coutumes varient d'un pays à l'autre voire d'une famille d'accueil à l'autre et l'enfant devra s'adapter. Les familles ne sont pas tenues de changer leurs habitudes et d'organiser des sorties en dehors du programme prévu, ni le soir, ni le week-end.

Nous pouvons dans certains cas vous proposer, sur demande, que votre enfant soit le seul enfant francophone dans sa famille d'accueil. Cette disposition n'est toutefois pas possible à toutes les dates et vers toutes les destinations. Par ailleurs, pour faciliter l'intégration des plus jeunes participants (12 à 14 ans), de ceux qui n'ont pas encore acquis un niveau en langue suffisant ou pour les enfants qui effectuent leur tout premier séjour à l'étranger, nous vous conseillons d'associer votre enfant avec un camarade. L'appariement se fait alors d'après les informations que les parents portent sur la fiche d'inscription. Pour des demandes ou indications plus particulières, un courrier doit être joint à cette dernière.

De manière exceptionnelle, il peut arriver que la structure d'un groupe ne permette pas un appariement de deux enfants par famille. Dans ce cas, afin de préserver le bien-être des jeunes, nous pouvons être amenés à loger trois enfants dans une même famille. Nous prenons alors le soin de vous prévenir de la situation avant le départ.

Les familles hôtes habitent généralement aux alentours du point de rendez-vous utilisé par le groupe. Si celui-ci se situe à moins de 15 minutes à pied du lieu de résidence de la famille, et après avoir pris le soin de lui montrer le chemin le premier jour, la famille hôte pourra laisser le jeune se rendre à pied au point de rendez-vous.

Les coordonnées des familles d'accueil vous seront communiquées avant le départ. Ces coordonnées sont toutefois susceptibles de changer en cas de force majeure ou de désistement d'une famille d'accueil.

CENTRE DE VACANCES, CAMPUS, RÉSIDENCE

Suivant les destinations, l'hébergement se fait en chambres individuelles, doubles ou multiples. Des animateurs permanents et des professeurs s'assurent du bon déroulement du séjour et de la mise à disposition des différents équipements.

Nous avons sélectionné plusieurs structures qui disposent d'un équipement sportif complet, offrant ainsi toute une variété d'activités dans les meilleures conditions de sécurité. Vous pouvez aussi opter pour d'autres activités telles que les jeux de société mis à disposition en libre accès.

LES REPAS

Les habitudes alimentaires et les horaires des repas varient d'un pays à l'autre. En Allemagne, le dîner est souvent un repas froid. Dans les pays Anglo-saxons le déjeuner est un repas assez léger, généralement pris sous forme de panier repas (pack lunch). Il est donc préférable de prendre un petit déjeuner copieux. Si certains participants jugent tout de même ces déjeuners insuffisants, nous les invitons à prévoir de l'argent de poche pour compléter ces paniers repas.

La différence entre les cultures s'exprime aussi dans la façon dont se déroulent les repas : les dîners ne sont pas toujours pris autour d'une table et les adultes ne dînent pas toujours aux mêmes horaires que les enfants.

Pour les séjours en résidence, la restauration se fait sur place en self service ou en cantine. Pour les excursions, des paniers pique-nique sont remis avant le départ.

Lors des voyages aller et retour vers votre destination, les repas ne sont généralement pas compris : cette information est indiquée sur la page du séjour concerné et sera précisée dans le dossier de voyage de l'enfant.

Si le jeune doit impérativement suivre un régime alimentaire spécial, des frais supplémentaires pourront être facturés selon les cas (par exemple : régime sans gluten).

L'ENCADREMENT

Nos accompagnateurs sont soigneusement sélectionnés au cours d'entretiens individuels de recrutement. Nous veillons à ce qu'ils soient aptes à résoudre tout problème pratique, même mineur.

Ils sont les garants du bien-être et de l'intégration des jeunes qui leur sont confiés. Ils veillent sur la sécurité de chacun, le respect de règles collectives, même si ces mesures sont parfois synonymes d'interdictions. Ils participent chaque année à nos sessions de formation précédant le départ, où nous leur présentons leurs responsabilités ainsi que nos attentes. A l'issue de cette formation chacun signe notre « charte de l'accompagnateur » reprenant l'ensemble de ces éléments.

En plus des accompagnateurs participant aux voyages, VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels s'assure du soutien d'une véritable équipe d'animateurs locaux formés et adaptés à la situation. Ils veillent aussi au bien-être et à l'intégration des jeunes qui leur sont confiés.

Enfin, les thèmes sportifs développés dans certains de nos programmes font appel à la compétence et à la pédagogie de moniteurs professionnels diplômés d'état.

Le ratio d'encadrement est conforme à la norme européenne. Nous prévoyons au minimum 1 accompagnateur pour 15 enfants mineurs en autocar, train ou bateau et 1 accompagnateur pour 25 enfants mineurs en avion. Le ratio est de 1 accompagnateur pour 15 enfants au cours des activités de loisirs.

LE SUIVI PENDANT LE SÉJOUR

Pour les séjours «langue et découverte» les enfants rempliront un questionnaire en début de séjour, généralement au bout de deux jours sur place. Les accompagnateurs agront en fonction des réponses aux questions et assureront au besoin le suivi avec les professeurs et les familles d'accueil.

Pour les autres séjours c'est le responsable local ou un membre de l'équipe locale qui contactera le participant pour s'assurer du bon déroulement du séjour.

Pour tous les séjours, l'équipe VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels reste à l'écoute des participants et de leurs parents pendant le séjour, et intervient si nécessaire. Il est donc important de nous signaler immédiatement tout problème ou toute interrogation afin que nous puissions y apporter une réponse avant la fin du séjour.

Tous les participants reçoivent un certificat de fin de séjour. Un questionnaire de satisfaction est également remis à tous les clients afin de leur permettre de nous faire part de leur points de satisfactions et d'améliorations. Ces retours sont ensuite analysés et pris en compte pour nous permettre de travailler au perfectionnement de la qualité de nos séjours.

COMMENT ÊTRE INFORMÉ DU BON DÉROULEMENT DU SÉJOUR ?

PERMANENCE DURANT LES SÉJOURS

Même en dehors des heures d'ouverture de nos bureaux, nous assurons une permanence téléphonique. En cas d'urgence, vous êtes en mesure de nous joindre 24h sur 24h.

MESSAGERIE VOCALE

Pour les voyages en groupes, nos accompagnateurs procèdent à l'enregistrement de messages réguliers concernant le voyage. Ces derniers sont consultables sur une boîte vocale dont nous vous donnons les modalités d'utilisation avant le départ et que vous pouvez consulter à tout moment.

Le séjour revêtant un aspect linguistique important, nous vous conseillons de ne pas appeler trop souvent votre enfant, ce qui lui permettra de s'immerger au mieux dans la culture locale.

LES SORTIES DU SOIR

Les sorties non accompagnées en soirée sont strictement interdites sauf autorisation exceptionnelle des parents. Toutefois VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels autorise les sorties si le participant est accompagné et se trouve sous la responsabilité de la famille hôte ou d'un membre de l'équipe d'encadrement.

Pour le séjour « langue et activités » à Malte, les enfants peuvent avoir une permission de sortie jusqu'à 23h, 22h pour le séjour « langue et découverte » dans la région de Galway et jusqu'à 2h00 du matin pour le séjour « langue et activités » à Malaga (voir le bulletin d'inscription).

Même en cas d'autorisation de sortie signée des parents, la famille d'accueil ou le responsable local se réservent le droit de s'opposer à cette permission s'ils estiment cela nécessaire.

LES COURS

Les cours se déroulent, selon les programmes, dans une école, dans une université ou dans un lieu adapté pour recevoir les jeunes dans de bonnes conditions d'étude.

Des classes de 15 participants maximum favorisent une bonne participation de chacun. Elles peuvent parfois être composées d'étudiants de nationalité différentes.

Nous disposons d'une équipe d'enseignants qualifiés qui vont mettre tout en œuvre pour aider les jeunes qui leur sont confiés à progresser et à acquérir une bonne méthode pour la préparation de leurs examens futurs. Nous avons apporté une attention particulière à la sélection des enseignants. Le plus souvent originaire du pays, ils détiennent au minimum les qualifications requises pour enseigner leur langue à des jeunes étrangers ou justifient d'un diplôme leur permettant d'enseigner dans le système éducatif de leur pays.

Plusieurs professeurs peuvent intervenir avec une même classe pendant un séjour. Ils peuvent éventuellement donner des devoirs à préparer. Les progrès seront étroitement liés à un bon travail personnel. Nous recherchons

un apprentissage de la langue vivante telle qu'elle est parlée dans le pays. Aussi, tous nos cours sont assurés par des professeurs de langue enseignant leur langue maternelle. Ils bénéficient d'une formation spécifique à cet enseignement. Afin de mieux maîtriser les mécanismes de la langue et de se familiariser avec ses tournures spécifiques, les enseignants insistent sur l'utilisation de méthodes actives. La participation et la motivation de chacun sont donc indispensables pour progresser. Cela nécessite de travailler sur plusieurs fronts. Pour ce faire, nos professeurs maintiennent un certain équilibre entre l'étude des formes grammaticales, l'enrichissement du vocabulaire et des exercices de communication et de compréhension. L'oral reste une de nos priorités et nous attachons une grande importance à l'acquisition d'une meilleure aisance dans ce domaine.

Les cours se déroulent par session de 45 à 90 minutes selon les programmes. En général, ils ont lieu le matin sous forme de 3 cours à la suite avec pause. Le nombre de cours dispensés est précisé sur chaque programme. Un test d'évaluation est effectué le premier jour. Les cours n'ont généralement pas lieu les jours fériés.

LA DISCIPLINE

Les participants doivent se comporter en toutes occasions avec courtoisie et respect des usages locaux. Ils doivent respecter les autres participants, les professeurs, l'autorité de l'équipe d'encadrement comme des familles d'accueil. Une bonne conduite pendant les cours, les activités, dans les familles ou au sein des centres d'hébergement, ainsi qu'une tenue vestimentaire correcte sont exigées.

En cas de mauvaise conduite d'un participant, VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels se réserve le droit d'interrompre son séjour et de le renvoyer :

- si nos responsables locaux ou nos accompagnateurs jugent son comportement incompatible avec le bien être du reste du groupe.
- si son comportement est tel que ses hôtes refusent de l'héberger.

Dans ces cas, les frais de rapatriement, de justice, de téléphone ou tout autre frais supplémentaire seront à la charge des parents. Il en va de même des retours anticipés pour convenances personnelles. Dans le cas où les parents ne pourraient venir chercher leur enfant mineur, des frais supplémentaires d'accompagnement leur seraient facturés (sauf décharge expresse des parents pour que l'enfant soit rapatrié seul).

ARGENT DE POCHE

L'argent de poche sert à couvrir les dépenses personnelles, telles que l'achat de souvenirs, les sorties avec la famille, les repas non inclus. Il est géré par les participants. Les besoins en argent de poche varient selon les habitudes de chacun. Nous conseillons environ 50 à 60 € par semaine pour les séjours en Europe et 80 à 100 € pour les séjours hors Europe.

Il est préférable que l'argent de poche soit converti en monnaie du pays d'accueil avant le départ.

Veillez à ce que votre enfant ait suffisamment d'argent de poche car il ne sera pas possible de transmettre d'argent à votre enfant pendant son séjour. L'enfant est responsable de son argent de poche.

BAGAGES

Au moment de la préparation des bagages de votre enfant, nous vous recommandons de privilégier l'essentiel et d'éviter le superflu. Préférez le sac de voyage à la valise, de loin plus pratique ! Les vêtements doivent être pratiques, solides, il n'est pas nécessaire de partir avec des vêtements neufs ou de marque et une bonne paire de tennis remplacera les chaussures de ville. Il est formellement déconseillé d'emporter bijoux, montres de valeur, téléphones et ordinateurs portables, appareils photos, baladeurs, tablette tactiles,... qui en cas de perte, de disparition ou de détérioration ne seraient pas remboursés. Nous vous conseillons également d'emporter un sac à dos, de petite dimension, pratique pour les déplacements quotidiens.

COMMENT LES ENFANTS SONT-ILS ASSURÉS ?

Nous partons du principe que chaque participant possède une couverture personnelle responsabilité civile, nécessaire entre autres dans le cas où le participant causerait des dommages lors de son séjour, notamment dans la famille hôte, l'établissement scolaire ou envers des tiers.

VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels a par ailleurs souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle garantissant la prise en charge des

dommages corporels, matériels et immatériels causés par VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels à ses clients ou à des prestataires de services. Afin que tous les participants bénéficient d'une garantie minimum d'assistance, VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels a également souscrit une garantie Assistance-Rapatriement qui vous est offerte lors de l'achat du voyage. Ce contrat comporte des limitations, des exclusions et des obligations en cas de sinistre. Nous vous invitons à les lire attentivement en page 49 (et à souscrire auprès de VERDIÉ Séjours Linguistiques & Culturels les garanties complémentaires adaptées à vos besoins).

Des garanties complémentaires (annulation, bagages, ...) vous sont proposées en option. Le tarif est mentionné sur chaque programme. Vous trouverez en page 49 le résumé des principales garanties de ce contrat. L'intégralité des informations générales et des contrats est téléchargeable sur le site www.verdie.com (rubrique «Conditions de vente») ou peut vous être transmise sur simple demande.

LA DURÉE DES SÉJOURS ET DU VOYAGE

La durée du séjour indiquée pour chaque programme est basée sur le nombre de jours du premier point de départ du voyage au dernier point de retour.

Le premier et le dernier jour sont en général consacrés au voyage international. Les horaires de départ et de retour peuvent être de jour comme de nuit.

Toutefois, en fonction de la localisation de certaines villes de départ, le voyage peut démarrer le jour 2 et se terminer l'avant-dernier jour du programme. Dans ce cas, le nombre de pensions complètes indiqué systématiquement sera respecté et il ne pourra pas être considéré que le voyage est écourté.

Dans tous les cas, les prestations d'hébergement et de repas ne démarrent qu'à l'arrivée à destination (en général du dîner du jour d'arrivée sur place au déjeuner du dernier jour sur place).

Pour les voyages en avion, les horaires imposées par les compagnies aériennes peuvent nous amener à écourter les première et dernière journées du séjour.

Par ailleurs, si le participant organise lui-même son pré ou post-acheminement, nous lui conseillons de réserver des titres de transport modifiables, voire remboursables, pour éviter tout risque de perte financière. Nous recommandons également d'éviter de prendre des engagements (rendez-vous, reprise du travail ou de la scolarité, examen, ...) le jour de son départ ainsi que le lendemain de son arrivée.

L'INSCRIPTION ET SON SUIVI

Toute inscription n'est définitive qu'après réception du bulletin d'inscription (situé à la fin de la brochure) intégralement complété et le versement d'un acompte de 30% du montant total du séjour. Il est indispensable que les informations médicales importantes ainsi que les régimes alimentaires spécifiques, ou même secondaires, soient précisés sur le bulletin dès l'inscription. Toute autre information nécessaire au bon déroulement du séjour de votre enfant doit être également signalée sur le bulletin et reste bien entendu confidentielle.

Toute information connue au moment de l'inscription, qui ne nous aurait pas été signalée et qui aurait des implications négatives pendant le séjour, peut engendrer le renvoi du participant à ses frais.

L'adresse mail doit également être renseignée sur le bulletin car certaines informations relatives au séjour peuvent être envoyées par mail.

Suite à la réception du bulletin d'inscription nous vous enverrons un contrat de confirmation dont une copie doit nous être retournée signée. Le paiement du solde du prix du voyage devra être effectué au plus tard 45 jours avant la date de départ.

Environ 3 semaines avant le départ du séjour, nous vous enverrons le dossier de voyage de l'enfant (pour les séjours concernés). La convocation horaire et les coordonnées des familles d'accueil seront transmises environ une semaine avant le départ.

En cas de modification en dernière minute de convocation horaire ou de famille d'accueil, les nouvelles informations vous seront envoyées par mail.

FORMALITÉS

ALLEMAGNE

Mineurs : Passeport individuel en cours de validité ou carte nationale d'identité en cours de validité + autorisation de sortie du territoire.

Majeurs : Passeport individuel ou carte nationale d'identité en cours de validité

Monnaie : l'Euro

Santé : Aucun vaccin obligatoire. Se munir de la Carte européenne d'assurance maladie à demander auprès de votre CPAM.

Ambassade : 13-15, avenue Franklin Delano Roosevelt - 75008 Paris - Tél : 01.53.83.45.00 www.paris.diplo.de.fr

CANADA :

Mineurs : Passeport individuel en cours de validité.

Majeurs : Passeport individuel en cours de validité + autorisation de sortie du territoire (voir www.amb-canada.fr).

Monnaie : le Dollar Canadien

Santé : Aucun vaccin obligatoire.

Décalage horaire : Ottawa : -6 heures.

Vancouver : -9 heures hiver / -8 heures été.

Ambassade : 35-37 Avenue Montaigne- 75008 Paris Tél : 01.44.43.29.00- www.amb-canada.fr

ESPAGNE (BALÉARES INCLUS)

Mineurs : Passeport individuel en cours de validité ou carte nationale d'identité en cours de validité + autorisation de sortie du territoire.

Majeurs : Passeport individuel ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Monnaie : l'Euro

Santé : Aucun vaccin obligatoire. Se munir de la Carte européenne d'assurance maladie à demander auprès de votre CPAM.

Office du Tourisme : 43 rue Descamps - 75116 Paris Tél : 01.45.03.82.50 - www.spain.info/fr/TourSpain

ETATS-UNIS

Mineurs et majeurs : Passeport électronique individuel (ou passeport individuel à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005) en cours de validité. Dans tous les autres cas, un visa est nécessaire. De plus, depuis le 12 janvier 2009, chaque voyageur doit obligatoirement remplir l'ESTA (Electronic System for Travel Authorization) sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov/>. Cette autorisation est payante depuis le 8 septembre 2010 : \$14 à régler par carte bancaire sur le site. Le visa étudiant est obligatoire si le séjour excède 90 jours ou 18 heures de cours par semaine.

Monnaie : le Dollar américain

Vaccins : aucun vaccin obligatoire.

Décalage horaire : New-York été / hiver :

- 6 heures. Los Angeles été / hiver : - 9 heures

Ambassade : 2, avenue Gabriel - 75008 Paris -

Tél : 01.43.12.22.22

www.french.france.embassy.gov

IRLANDE

Mineurs : Passeport individuel en cours de validité ou carte nationale d'identité en cours de validité + autorisation de sortie du territoire.

Majeurs : Passeport individuel ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Monnaie : l'Euro

Santé : Aucun vaccin obligatoire. Se munir de la Carte européenne d'assurance maladie à demander auprès de votre CPAM.

Décalage horaire : Été / hiver : - 1 heure

Ambassade : 4, rue Rude - 75116 Paris

Tél : 01.44.17.67.00 - www.embassyofireland.fr

MALTE

Mineurs : Passeport individuel en cours de validité ou carte nationale d'identité en cours de validité + autorisation de sortie du territoire.

Majeurs : Passeport individuel ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Monnaie : l'Euro

Santé : Aucun vaccin obligatoire. Se munir de la Carte européenne d'assurance maladie à demander auprès de votre CPAM.

Ambassade : 50 avenue des Champs Elysées - 75008 Paris Tél : 01.56.59.75.90 www.visitmalte.com

ROYAUME UNI (ANGLETERRE, ECOSSE, PAYS DE GALLES, IRLANDE DU NORD)

Mineurs : Passeport individuel en cours de validité ou carte nationale d'identité en cours de validité + autorisation de sortie du territoire.

Majeurs : Passeport individuel ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Monnaie : la Livre Sterling

Santé : Aucun vaccin obligatoire. Se munir de la Carte européenne d'assurance maladie à demander auprès de votre CPAM.

Décalage horaire : Été / hiver : - 1 heure

Ambassade : 35, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris - Tél : 01.44.51.31.00

www.ukinfrance.fco.gov.uk/fr

INFORMATION IMPORTANTE : Actualisées au moment de la mise sous presse du catalogue, les renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et susceptibles de modifications. De plus, ces informations sont valables uniquement pour les participants de nationalité française. Pour les ressortissants d'autres états (membre de l'Union européenne ou pays tiers), se renseigner auprès de l'ambassade (liens ci-dessus) ou du Consulat, notamment pour les régimes de VISAS. (voir aussi conditions particulières, paragraphe «formalités» pages 50-51)

ATTENTION AUX DELAIS ! Les délais d'obtention d'un passeport, carte d'identité, visa, peuvent prendre du temps. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le participant n'a pas pu obtenir ses papiers avant le départ.